



**- Québec joyau maritime -**  
**les berges - son écrin**

---

**Mémoire présenté au bureau d'audience publique de la Commission de la capitale  
nationale sur la mise en valeur du littoral du fleuve Saint-Laurent**

**par: Ronald Sirard, citoyen de la ville de Sillery, membre du comité environnement de  
cette ville,**

---

novembre 2000

## **INTRODUCTION**

**Résident de Sillery, amateur de navigation, voyageur et utilisateur régulier du boulevard Champlain je suis préoccupé du sort réservé aux berges du Saint-Laurent.**

**Je suis persuadé qu'il y a, pour tous, des avantages considérables à réaménager ces berges pour les redonner aux citoyens.**

**Je suis aussi persuadé que, jusqu'à maintenant, on a négligé l'immense apport économique que ce projet peut générer.**

**Le présent mémoire se veut une mince contribution visant à changer cet état de fait.**

## 1- QUÉBEC JOYAU MARITIME.

L'installation des autochtones et des premiers blancs sur le site de Québec n'est pas un hasard et n'est pas lié simplement à la commodité du site. Depuis toujours et dans toutes les civilisations les humains ont installé de façon prioritaire leurs lieux d'habitation dans les endroits qui leur offraient les panoramas les plus intéressants.

Il suffit de voir comment les premiers arrivants, notamment les communautés religieuses, se sont installées sur les promontoires et sur les sites offrant les plus beaux panoramas.

La facilité d'accès par la voie des eaux a été un des principaux avantages de la ville dans son développement. Cela a aussi été la principale raison de sa dégradation visuelle.

Plus la fonction maritime de la ville s'est développée, plus ses berges ont été spoliées et envahies par les fabricants de bateau, par des marchands et par leurs marchandises. Plus les habitants se sont installés dans la ville plus ils ont tourné le dos au fleuve.

On se retrouve aujourd'hui avec les séquelles de centaines d'années d'exploitation et de transformations des berges du Saint-Laurent et on commence à se rendre compte qu'on a laissé spolié l'âme même de la ville, son enracinement dans le Saint-Laurent.

Que reste-t-il de la vocation maritime de Québec?

Québec reste un port de mer important qui génère des activités économiques non-négligeables.

La question que l'on doit se poser aujourd'hui ce n'est pas comment on peut protéger

**ces activités mais bien quelles activités économiques les installations portuaires actuelles font-elles perdre à la ville de Québec?**

**L'essentiel des activités portuaires sont des activités de transbordement de matières en vrac. Elle est loin l'époque où les activités portuaires faisaient travailler des centaines de débardeurs.**

**Il faut se demander si l'activité du port justifie l'occupation du sol qu'il fait. Il faut se demander si cela constitue la façon la plus viable et rentable d'utiliser les plus beaux sites de la région.**

## **2- QUÉBEC VILLE TOURISTIQUE.**

**L'industrie touristique est maintenant sur le plan mondial, l'industrie qui génère le plus d'activités économiques. Il est évident qu'il est, et de loin, plus rentable d'accueillir un paquebot de 3000 passagers pendant quelques jours que de vider en quelques heures les cales d'un céréalier.**

**Québec, à cause de son site et des panoramas qu'il génère, est et demeure, une des plus belles villes du continent Nord-Américain. Sa beauté est sa richesse et le principal attrait de la ville demeure sa proximité et sa vue sur le fleuve.**

**Il est inacceptable que cette richesse ne soit pas mise en valeur. Il est inacceptable que la presque totalité du rivage entre le pont de Québec et le bassin Louise soit inaccessible.**

**Il est inacceptable que la presque totalité des berges entre ces deux points ait perdu son aspect naturel.**

**Quel intérêt la berge actuelle représente-elle pour un touriste ? Combien de touristes de plus pourrions-nous recevoir annuellement et garder plus longtemps si les berges étaient re-naturalisées et dévolues à des activités récréo-touristiques?**

**Ne pourrions-nous pas évaluer actuellement ce que nous perdons à chaque année parce que nous laissons nos berges à des activités portuaires en déclin, à un chemin de fer inutilisé ou à des autos ou camions qui pourraient être ailleurs ?**

### **3-QUÉBEC UNE VILLE OÙ EXISTE UNE GRANDE QUALITÉ DE VIE.**

**De plus en plus en Amérique du nord ce qui fait la richesse d'une ville c'est la qualité de vie qu'on peut y retrouver. Les activités économiques les plus porteuses de croissance sont basées sur la connaissance et l'échange d'information. Que ce soit dans le domaine de l'informatique, de la pharmaceutique, de l'électronique ou de la biotique, les villes qui réussissent à attirer et garder les chercheurs dans ces domaines connaissent un développement et une croissance importante de leur richesse.**

**C'est la qualité de la vie que l'on peut offrir à ces personnes qui fait la différence. La ville de Québec a un potentiel extraordinaire à cet égard. Plus la ville sera accueillante et agréable à vivre plus elle aura du succès pour attirer et conserver la main d'oeuvre hautement spécialisée nécessaire au fonctionnement de ces industries.**

**Le réaménagement des berges est un projet qui peut non seulement changer l'aspect physique extérieur de la ville mais aussi faire croître de façon importante le bonheur de vivre dans un environnement de qualité d'une grande beauté.**

### **CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

**La mise en valeur du littoral nord du fleuve Saint-Laurent permettrait de retrouver une**

partie de la beauté originale du site de la ville de Québec. C'est un projet qui peu avoir un impact majeur sur la qualité de la vie dans la ville, sur son attrait touristique et sur son développement économique.

Les infrastructures actuelles sont devenues inacceptables et constituent un frein au développement moderne de la ville.

Cependant tant que la population ou les dirigeants ne seront pas convaincus que les alternatives d'utilisation des berges sont plus rentables que les utilisations actuelles, les investissements nécessaires pour faire les changements qui s'imposent ne seront pas disponibles.

Pour ces raisons nous recommandons à la Commission de la Capitale nationale de faire les études suivantes:

1-Analyse détaillée des apports économiques des activités portuaires actuellement en place particulièrement celles situées à l'est du bassin Louise y compris les activités de la Garde côtière Canadienne;

2-Analyse détaillée des coûts liés au maintien de ces activités portuaires en terme de coût de services directs et de maintien de voies d'accès;

3-Analyse des apports économiques que procurerait la mise en valeur du littoral et le développement des activités récréo-touristiques sur les berges du fleuve. Cette analyse devrait tenir compte de l'accroissement des activités touristiques que cela devrait générer, en terme d'accroissement du nombre de touristes, d'accroissement de la durée moyenne de leur séjour, de l'accroissement du nombre de bateaux de croisière et des activités connexes que ces visiteurs créeraient;

**4-Analyse de l'impact que la mise en valeur du littoral aurait sur la qualité de vie et sur l'impact que cette amélioration aurait sur la capacité de la ville d'attirer et de retenir des ressources humaines hautement qualifiés;**

**En somme nous invitons la Commission de la Capitale nationale à envisager de façon prioritaire à garnir son carnet d'arguments économiques qui seront, à notre avis, les seuls qui pourront faire tomber les barrières artificielles implantées sur nos berges, i.e. le port, la voie ferrée, l'autoroute.**

**Merci de votre attention**

**Ronald Sirard**